

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES
--

PROMOTION INTERNE**LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES INGENIEURS TERRITORIAUX**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des VOSGES.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, notamment les articles 7, 10, 11 et 14,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 5 recrutements opérés par les collectivités affiliées au centre de gestion, dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Considérant que 1 poste est ouvert,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude donnant accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux par voie de promotion interne est établie comme suit :

Mme RAVET Andrée-Anne

Technicien Pal 1^{ère} cl

Mairie de REMIREMONT

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète des Vosges.

Fait à Epinal, le 16 juin 2023
Le Président,

Michel BALLAND
Maire honoraire de Girmont